



COMMUNIQUE DE PRESSE DU 4 JUIN 2026

Fermeture du site Legrand de Châlus : un choc pour la Haute-Vienne et ses habitants

C'est avec une profonde stupeur et une vive inquiétude que les élus de la Haute-Vienne ont appris la fermeture brutale et immédiate du site de production industrielle Legrand de Châlus.

Cette décision, prise sans information préalable transmise aux élus locaux et acteurs du territoire, constitue un véritable choc pour notre département. Elle plonge 68 salariés et leurs familles dans l'incertitude, tout en fragilisant l'ensemble du tissu économique local.

Au-delà des emplois directement concernés, ce sont également de nombreuses entreprises partenaires, commerces et services qui risquent de subir les conséquences de cette fermeture. Dans un territoire rural où chaque emploi compte, la disparition d'une activité industrielle historique représente un coup dur pour l'économie locale, mais aussi pour la vie de tout un bassin de population.

Cette annonce soulève une profonde incompréhension. Comment expliquer à des salariés, dont certains ont consacré plusieurs décennies à cette entreprise, que leur engagement et leur savoir-faire ne trouvent plus leur place dans les orientations stratégiques d'un groupe reconnu pour sa réussite économique ?

La Haute-Vienne, comme de nombreux territoires ruraux, fait déjà face à des défis majeurs : maintien de l'emploi, attractivité économique, renouvellement des générations et accès aux services. Cette fermeture vient accentuer ces fragilités et nourrit le sentiment d'abandon souvent ressenti dans nos campagnes.

Nous refusons que les territoires ruraux soient les variables d'ajustement de stratégies guidées uniquement par des considérations financières de court terme. L'industrie a toute sa place dans nos territoires, et nos territoires ont besoin de leur industrie pour vivre, se développer et préparer l'avenir.

Face à cette situation, les élus signataires appellent :

- les services de l'État à se mobiliser pleinement pour accompagner les salariés et leurs familles, soutenir leur reclassement et favoriser l'émergence de nouvelles activités économiques sur le territoire ;
- l'entreprise LEGRAND à assumer pleinement ses responsabilités sociales et territoriales, en garantissant un accompagnement exemplaire des salariés concernés, des mesures

d'indemnisation à la hauteur du préjudice subi et un engagement concret dans la reconversion du site ;

- l'ensemble des acteurs économiques, institutionnels et sociaux à unir leurs efforts pour préserver l'avenir du bassin de vie de Châlus ;

- les citoyens et les médias à rester mobilisés aux côtés des salariés et des territoires ruraux.

Les élus de la Haute-Vienne réaffirment leur entière solidarité avec les salariés, leurs familles et l'ensemble des acteurs locaux touchés par cette décision. Ils demeureront pleinement mobilisés pour défendre l'emploi, l'activité économique et l'avenir de ce territoire.

Les signataires :

- M. Alain BRÉZAUDY, Maire de Châlus et Président de la Communauté de communes Pays Nexon Monts de Châlus
- M. Jean-Claude LEBLOIS, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne
- M. Philippe BARRY, Président de l'Association des Maires de la Haute-Vienne
- M. Bernard DELOMÉNIE, Président de l'Association des Maires Ruraux de la Haute-Vienne

Contacts presse :

Mairie de Châlus

05 55 31 88 88 – secretariat@mairiechalus87.fr

Association des maires de la Haute-Vienne

05 44 00 13 73 - contact.adm87@haute-vienne.fr

Association des maires ruraux de la Haute-Vienne

association@associationamr87.fr

Département de la Haute-Vienne

Mégane Lépine – 05 44 00 12 41 - megane.lepine@haute-vienne.fr